

Pays: République démocratique

du Congo

Date: 2023

Thèmes: Coordination

Sous-thèmes : Renforcer les capacités afin d'améliorer la coordination

avec les secteurs





L'instauration d'un réseau du secteur privé SUN (SBN) contribue à placer la nutrition comme un objectif central de la société. Il participe à l'instauration d'un environnement favorable à l'atteinte des objectifs nationaux en matière de nutrition.

Ce réseau aspire à coordonner le secteur privé dans son ensemble et à créer des synergies multisectorielles en améliorant les mécanismes qui connectent et soutiennent les acteurs du secteur privé.

Il se place par ailleurs comme un interlocuteur privilégié pour les gouvernements et les membres de la société civile qui souhaitent échanger avec le secteur privé sur les questions nutritionnelles.

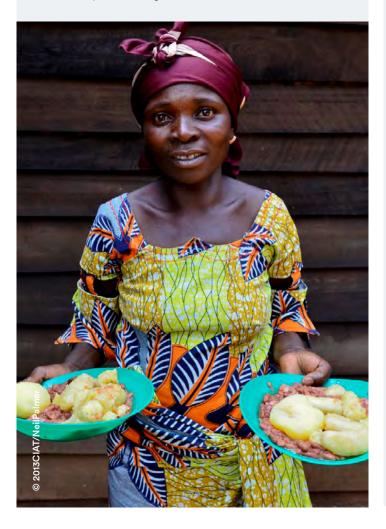






Objectifs du bilan d'action

Présenter l'instauration du réseau SBN en République démocratique du Congo.





Période couverte

La République démocratique du Congo a créé le Réseau des Opérateurs du Secteur Privé (ROSP) le 19 novembre 2019 après que le Programme national de nutrition (PRONANUT) a souligné l'importance d'associer le secteur privé à la lutte contre la malnutrition.

Le Programme alimentaire mondial (PAM) a, par la suite, organisé un atelier rassemblant des membres de la Fédération des Entreprises du Congo (FEC), des organisations membres de la Confédération des Petites et Moyennes Entreprises du Congo (COPEMECO), des personnalités œuvrant dans le secteur de l'alimentation et la nutrition, et des représentants d'organisations internationales. Cet atelier de lancement visait à déterminer les points d'entrée, les initiatives potentielles, les défis et les opportunités du Réseau des opérateurs du Secteur Privé.

La mission du ROSP a aussi été définie lors de cet atelier, comme suit : « promouvoir la contribution et l'implication des acteurs du secteur privé dans l'effort national pour l'amélioration de la situation nutritionnelle de la RDC ». Cela comprend, entre autres, la sensibilisation des acteurs privés aux normes techniques de l'enrichissement alimentaire et leur participation aux efforts pour le renforcement de la nutrition.

Néanmoins, le lancement du réseau, notamment l'adoption du budget, a été ralenti par la pandémie de COVID-19.



Qu'est-ce qui a été fait?

Ainsi, la première tâche a consisté à définir les termes de référence (TdR) du réseau, puis à établir un plan d'action annuel sur la base de ces derniers.

La RDC s'est appuyée sur l'expérience de réseaux similaires dans d'autres pays, notamment la Tanzanie et la Zambie, en vue d'établir le ROSP, tout en adaptant ces modèles aux réalités congolaises. Elle a aussi participé à des échanges entre pairs avec le Congo-Brazzaville afin d'y faciliter l'établissement d'un réseau SBN.

En s'appuyant sur les termes de référence et le plan d'action, des statuts ont été rédigés et achevés en juillet 2020. En plus de donner une existence légale au réseau, les statuts forment la base des activités du réseau. Le ROSP a choisi de distinguer deux catégories de membres : les membres effectifs et les membres d'honneur. Les membres effectifs répondent à des critères d'éligibilité (implication certifiée dans la sécurité alimentaire et nutritionnelle). Les membres d'honneur présentent une expertise qui contribue à la mission du ROSP de manière significative. Les membres ont l'obligation de verser



des cotisations annuelles et de participer activement aux activités du ROSP. À ce jour, le ROSP compte dix membres.

Le ROSP est organisé en différents organes. Le premier est l'Assemblée Générale, qui réunit tous les membres au moins une fois par an sur convocation du Comité National. Elle élit les membres du Comité National, de la Commission Spéciale et de Contrôle. Elle fixe aussi le montant des cotisations annuelles. Le Comité National est l'organe exécutif de l'Assemblée Générale et est composé de 11 membres. Il assiste à l'ensemble des réunions trimestrielles de coordination de la Plateforme Nationale Multisectorielle pour la Nutrition (CNPMN) ainsi qu'aux consultations organisées par le Programme national de nutrition (PRONANUT). Il reçoit le soutien régulier du PAM lorsque jugé nécessaire. Une commission de contrôle, elle aussi élue par l'Assemblée Générale, assure le suivi et l'évaluation des activités du réseau. Néanmoins, les plans du ROSP et du CNPMN ne sont pas alignés par manque de moyens.

Le ROSP s'appuie sur les ressources suivantes pour fonctionner: les subventions gouvernementales et celles d'organisations internationales, les revenus de ses activités, les dons et les cotisations des membres.

Une fois légalement déclaré, le réseau a entamé une discussion avec le ministère de la Santé afin de pouvoir s'implanter sur le terrain.

Pendant la pandémie, le ROSP a élaboré un Plan minimum stratégique budgétisé, sur 14 mois. Il prévoyait la constitution d'un stock de contingence de 1000 T de nourriture afin de tenter de combler les difficultés d'importations afférentes à cette période. Ce stock était destiné principalement à intervenir sur la malnutrition légère plutôt que sur la malnutrition aiguë. Cela aurait aussi permis aux acteurs du secteur privé d'écouler leurs marchandises dans une période à faible demande. Bien qu'approuvé par le Programme alimentaire mondial (PAM), le projet n'a pas pu voir le jour, faute de soutien.

Sous l'impulsion du PAM, le ROSP a ensuite travaillé à la création d'une feuille de route nationale sur l'enrichissement. Néanmoins, après l'estimation du coût d'un tel projet, le ROSP a choisi de privilégier une démarche volontaire des entreprises. Ainsi, celles qui le souhaitaient ont pu enrichir leurs produits et

se démarquer de la concurrence en s'appuyant sur un marketing social. La composition de produits congolais enrichis a ainsi pu être mise en avant.

Aujourd'hui, le ROSP travaille à l'implantation d'un « Shop Lia Malamu » depuis deux ans. Ces petites épiceries seraient implantées dans les écoles et fournies en produits congolais disposant d'une certaine qualité nutritionnelle. Leur implantation serait associée à des séances d'éducation nutritionnelle dispensées aux enfants. L'objectif est avant tout de limiter la malnutrition tout en permettant aux entreprises congolaises d'accéder à un nouveau marché. Ce partenariat public-privé propose une alternative durable aux programmes alimentaires proposés jusqu'alors, tout en contribuant au développement économique du pays.

En parallèle de ce projet, le ROSP continue de prendre part aux réunions ministérielles en lien avec la nutrition.

Apprentissage, enseignements:

- → Au moment de la création du réseau, le dynamisme du lead et sa connaissance du secteur ont facilité l'implantation du ROSP et sa reconnaissance par les autorités et le monde extérieur;
- → Afin de maximiser les retombées et de limiter la duplication, la RDC recommande de se concentrer sur un seul projet découlant d'une étude des besoins et présentant de potentiels effets d'entraînement;
- → La création d'un projet, même de petite taille, aide à convaincre les nouveaux membres d'adhérer au réseau. Les membres potentiels doivent pouvoir saisir l'avantage qu'ils auront à rejoindre le réseau (marketing social, visibilité...);
- → L'incorporation des membres du secteur privé au réseau, et donc aux projets, doit être progressive. Il est possible de mobiliser les nouveaux membres par secteur, selon les besoins liés au projet ;
- → Ne pas sous-estimer le temps de l'opérationnalisation du réseau (déclaration légale, autorisations d'activités), compter un an pour un SBN fonctionnel;
- → Il est nécessaire de penser avec précision sa stratégie de mobilisation (volontaire, démarchage...).





Que feriez-vous différemment?

Ce que la RDC aurait fait différemment :

- → Obtenir à l'avance une ligne budgétaire définie, adaptée à la taille du pays et à l'ampleur des problèmes à résoudre, afin de planifier rationnellement les activités à mener sur le terrain et d'apporter des solutions appropriées. Cela passe notamment par la création d'un chronogramme des activités ;
- → Mettre en place un plan opérationnel impliquant les petits producteurs dont la contribution à la nutrition reste très importante;
- → Définir un siège pour avoir une existence plus tangible et améliorer l'organisation du réseau.

Défis:

- → Mobilisation et sélection des membres. Difficultés à mobiliser les acteurs de grande envergure du secteur privé, car ils perçoivent peu d'avantages à adhérer au réseau;
- → Organiser le réseau en tenant compte de la diversité des acteurs du secteur privé.



Adaptation et applicabilité

Conseils

- → Nécessité d'obtenir l'aval et la reconnaissance de l'État afin de maximiser l'impact de réseau. Cela peut, par exemple, se matérialiser par l'autorisation d'un temps de parole dans les réunions de la plateforme multisectorielle;
- → La création du réseau varie selon les pays

 notamment en matière de communication
 et d'adhésion. Il est nécessaire d'adapter les
 expériences d'autres États aux conditions locales ;
- → Nécessité d'avoir un projet « support » (campagne de communication, petites actions) pour convaincre de l'efficacité et de la pertinence du réseau auprès des décideurs et des nouveaux membres ;
- → Créer des avantages pour les adhérents du réseau (outils marketing, renforcement des capacités en matière de nutrition à destination des acteurs du secteur privé) afin de favoriser les nouvelles adhésions.





Prochaines étapes

Prochaines étapes :

- → Trouver des fonds et une école pour l'implantation d'un premier Shop Lia Malamu;
- → Établissement d'un plan d'enrichissement alimentaire en collaboration avec le PAM.

Pour plus d'informations, veuillez contacter **le point focal du SBN en RDC**, M. Rick Puati Ndungi, par courrier électronique à l'adresse rickpuatindungi@gmail.com.



Scaling Up Nutrition Movement c/o SUN Movement Secretariat Villa Le Bocage, Palais des Nations CH-1211 Geneva, Switzerland +41 (n) 22 917 7283

info@scalingupnutrition.org www.scalingupnutrition.org